

SOCIETE COLLET Atelier collet rappelle Paella valenciana 1.2 kg AC



- Noms des modèles ou références concernés : **Paella**
- Marque : **Atelier collet**
- **GTIN 3660014108191 Lot 25225 Date limite de consommation 12/09/2025**
- Conditionnements : **1.2KG**
- Date début/fin de commercialisation : **du 20/08/2025 au 12/09/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR44131008**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **INTERMARCHE LECLERC**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Rupture de la chaîne du froid**
- Risques encourus par le consommateur : **Bacillus cereus**
- **Autres contaminants biologiques**
- Description complémentaire du risque : **Les produits sont pasteurisés dans l'emballage. La DLC est qualifiée en incluant une rupture de 2h à 20°C. Au delà des 2h à 20°C, il y a un risque de développement de flore avant la DLC**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Les toxi-infections alimentaires causées par les Bacillus cereus se traduisent soit une diarrhée souvent accompagnée de douleurs abdominales, de nausées et parfois de fièvre survenant dans les 8 à 16 heures après ingestion de l'aliment contaminé, soit par des vomissements survenant dans les 5 heures après consommation. Ces symptômes peuvent être aggravés chez les personnes sensibles ou immunodéprimées.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 27 septembre 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0535555042**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre